

ACCUEIL SUR RENDEZ VOUS

Relais Petite Enfance

SUD

Espace petite enfance Eugénie Cotton
33 rue George Sand
04 76 44 14 86
rpe-sud@saintmartindheres.fr

CENTRE

Espace petite enfance Eugénie Cotton
33 rue George Sand
04 76 25 61 90
rpe-centre@saintmartindheres.fr

NORD

Maison communale - Annexe Belledonne
44 avenue Benoît Frachon
04 56 58 32 97
rpe-nord@saintmartindheres.fr

NORD OUEST

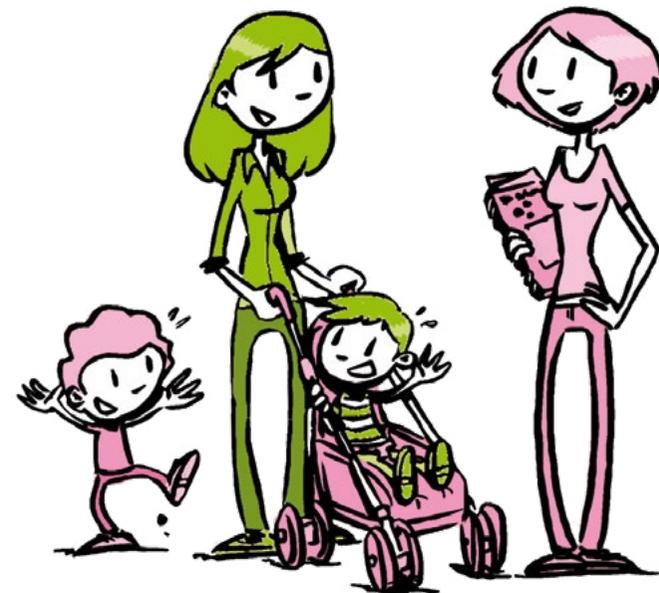
Maison communale - Annexe Belledonne
44 avenue Benoît Frachon
04 76 44 14 35
rpe-nordouest@saintmartindheres.fr



4 Relais

PETITE ENFANCE

ACCOMPAGNER
ORIENTER
ÉCHANGER
ÉCOUTER
ANIMER
INFORMER
SOUTENIR



Direction de la communication de la ville de Saint-Martin-d'Hères - Octobre 2021 - LS

Lieu d'information et d'échanges
pour les parents, les enfants et
les assistantes maternelles au sein
de la Direction Petite Enfance

dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Parents

- **UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ**
dans la recherche du mode de garde individuel ou collectif le plus adapté à votre situation.
> Rendez-vous individuel pour l'inscription à la Direction Petite Enfance
- **UNE ORIENTATION**
vers les interlocuteurs privilégiés (Caf, Pajemploi, DIRECCTE¹).
- **DES TEMPS D'ÉCHANGES**
autour des besoins du jeune enfant (séparation et période d'adaptation de l'enfant).



Enfants

- **DES TEMPS COLLECTIFS**
pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le). Ce sont des temps d'éveil et de socialisation.

Le Relais Petite Enfance c'est aussi des projets avec intervenants, un partenariat avec les services communaux : des sorties culturelles, des temps conviviaux.



Assistant(es) maternel(les) et Employé(e)s de maison

- **UNE INFORMATION GÉNÉRALE**
– sur le statut d'assistant(e) maternel(le) concernant la relation employeur/salarié (droits et obligations). La mise à jour des places disponibles.



- **DES TEMPS COLLECTIFS**
qui s'appuient sur le projet éducatif de la Direction Petite Enfance en lien avec le projet pédagogique et la Charte Nationale pour l'accueil du Jeune Enfant.
> Participation sur inscription basée sur le volontariat
- **DES TEMPS D'ÉCHANGES**
autour des pratiques professionnelles :
selon les besoins (aménagement des espaces de jeux à domicile, la communication ...).
- **UNE INFORMATION**
– sur les conditions d'accès aux métiers d'assistant(e) maternel(le) et d'employé(e) de maison.

– sur la formation continue des assistant(e)s maternel(le)s.



¹ : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
² : Validation des acquis par l'expérience